

BONJOUR

le **Pt**

- Les 10km de Saint-Junien se courent le 19 octobre
- A la ludothèque, on joue les mercredis et samedis
- L'OMS organise une conférence-débat sur le dopage

- La Pépinière d'entreprises fête ses dix ans fin octobre
- Les Rubans du patrimoine distinguent Saint-Amand
- Fête artisanale, du cidre et de la châtaigne à Glane

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • octobre 2014 • N°135

VITE DIT

Depuis plus de dix ans, la commune a mis en œuvre un vaste programme d'aménagement urbain, de création d'équipements publics, de rénovation et de mise en valeur de son patrimoine. Cette année, la réfection du boulevard Victor-Hugo et la restauration de la façade ouest de la collégiale ont illustré cette démarche qui vise à améliorer le cadre de vie des Saint-Juniauds et à valoriser l'image de notre ville.

La restauration des terrasses de Saint-Amand, récompensée par le Prix départemental des "Rubans du patrimoine", témoigne aussi de l'exigence que nous mettons dans la préparation et la réalisation de nos projets. 1 300 000€ hors taxes ont été consacrés à cette opération qui a permis à cinq entreprises régionales de montrer leurs savoir-faire.

Satisfaite d'aménager notre cité conformément à ses engagements, la municipalité se félicite de contribuer ainsi à l'activité économique de notre territoire. Elle démontre par ses investissements son rôle moteur auprès des entreprises et de leurs salariés. Cette faculté des collectivités locales à dynamiser l'économie (rappelons qu'elles assurent 70% de l'investissement public) est aujourd'hui menacée par l'étranglement de leurs finances et à la remise en cause de leurs compétences. Réforme de la taxe professionnelle, baisse des dotations d'Etat, réforme territoriale, tout est fait pour restreindre leur capacité d'action. Ce n'est bon ni pour l'économie ni pour la démocratie locale. Dans une note, l'Association des maires de France vient d'indiquer qu'une baisse de 10% de l'investissement des collectivités entraînerait une perte de 0,25 point de croissance et de 30 000 à 40 000 emplois.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Glane, le 11 novembre
Fête artisanale
du cidre
et de la châtaigne

La Fête artisanale, du cidre et de la châtaigne se prépare à Glane. Comme tous les ans, le 11 novembre le public est attendu pour le vide grenier, la vente de cidre de châtaigne, de boudin et de produits artisanaux. L'après-midi, l'animatio musicale sera assurée par LimouZ'ik Band.

La Glane regagne son lit

Le barrage du Bas-Châtelard a été partiellement arasé à la mi-septembre.



Le programme de travaux entrepris pour rétablir la continuité écologique de la Glane est en cours. La rivière retrouve son lit naturel.

La Glane se libère peu à peu de l'emprise des ouvrages destinés à réguler ou détourner son cours pour, notamment, l'utilisation de la force motrice. Et les poissons se prennent à rêver d'un jour prochain où ils pourront allègrement remonter la rivière jusqu'à leurs frayères naturelles.

Après l'effacement du seuil du Moulin Monjonc, le barrage du Moulin du Bas-Châtelard vient d'être partiellement arasé. D'autres suivront dans le cadre des travaux entrepris par le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV) pour rétablir la continuité écologique sur la Glane. Il s'agit, en respect de la réglementation nationale et européenne de permettre la libre circulation piscicole et le transport naturel des sédiments. Construits pour la plupart à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, afin d'alimenter des moulins ou d'irriguer des parcelles agricoles, de nombreux

barrages parsèment le cours de la Glane et de ses affluents. Sur la seule commune de Saint-Junien, douze ont été répertoriés comme gênant la migration de la faune aquatique. Ils font ou

devront faire l'objet d'aménagements : démolition totale ou partielle, création de brèches, réfection de vannes, aménagement de passes à poissons... Au Bas-Châtelard, en amont

immédiat du moulin aujourd'hui démolé, le seuil qui détournait la Glane vient d'être partiellement arasé. Il a perdu un mètre en hauteur. Le cours de la rivière est désormais divisé en deux bras, l'un retrouvant le lit naturel, l'autre traversant à fin paysagère, les vestiges du moulin. La crémaillère qui servait à réguler le débit du moulin sera restaurée pour garder la trace de l'activité humaine qui, pendant des décennies, a animé le lieu. Le chantier d'un coût de 100 000€ est financé par l'Agence de bassin (50%), l'Europe (25%), le SABVM dont est membre la commune (20%) et la Région (5%). Dans les mois qui viennent d'autres ouvrages feront l'objet de travaux. Il en est ainsi du barrage du Moulin Brice, à l'entrée ouest du site Corot. Il ne sera pas détruit mais une passe à poissons devra être réalisée.

Gué-Giraud l'après barrage se prépare

Le barrage du Gué-Giraud constitue à l'évidence l'élément le plus important et le plus complexe du programme d'aménagement de la Glane. L'ouvrage construit au début des années cinquante pour constituer la réserve d'eau de la ville sera démolé. Un comité de pilotage composé des élus de Saint-Junien, du SABV, des services de l'Etat et établissements publics concernés ainsi que de la fédération et associations de pêche a validé les études préalables. Le projet définitif devrait être adopté avant la fin de l'année afin que les premiers travaux puissent commencer en 2015.

Dans le but de préserver la mémoire du site, la commune a entamé une collecte d'informations sur l'histoire du lieu avant, pendant et après la construction du barrage. Les personnes disposant de documents ou de récits évoquant le Gué-Giraud peuvent s'adresser aux archives municipales, Centre administratif Martial-Pascaud, place Auguste-Roche, tél. 05 55 43 06 85.

EAU

La campagne 2014 de relevé des compteurs débute le 1^{er} octobre pour une durée prévisionnelle de 5 semaines. Il est demandé à chacun de rendre son compteur d'eau accessible, de tenir éloignés ses animaux domestiques et de réserver le meilleur accueil aux agents municipaux du service des eaux, chargés d'effectuer le relevé.

ACCIDENTÉS DE LA VIE

La FNATH, association des accidentés de la vie, sera présente square Curie, le samedi 11 octobre dans la matinée pour faire connaître ses activités. Une vente de gâteaux lui permettra de récolter des fonds pour financer son action auprès des victimes d'accidents de la route, du travail, domestiques ou victimes de la maladie.

PATCHWORK

Vienne et Glane Patchwork organise une Journée de l'amitié, le vendredi 10 octobre, de 10h à 17h, Salle des fêtes de la mairie de Saint-Brice. Toutes celles et ceux (!) qui aiment coudre, broder, faire du patchwork sont invités à venir avec leurs ouvrages pour bénéficier des conseils des membres du club et découvrir leurs activités. Inscription (10€) auprès de Christine Kilby, Le clos de Bournac, 16270 Genouillac - christine.kilby@orange.fr.

10 KM

L'édition 2014 des 10 km de Saint-Junien aura lieu le 19 octobre autour du stade (départ à 10h30, course enfant à 10h). L'ASSJ Athlétisme innove cette année avec en supplément, une course de 5 km. Bulletin d'inscription auprès de l'ASSJ ou à la mairie (10€ pour le 10km, 5€ pour le 5 km, gratuit pour les enfants). Inscription sur www.assj.athletisme.sportsregions.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'amitié du 3^e âge organise une exposition-vente le dimanche 19 octobre de 9h à 19h, à la Salle des fêtes. Tricots faits main, bibelots, roue de la fortune, pâtisseries et boissons. A 14h, un spectacle des Rajauvis de Saint-Gence sera offert. Le club invite les personnes souffrant de solitude à le rejoindre tous les jeudis de 14h à 17h30, salle de la cité Rochebrune pour pratiquer des jeux de société et partager le goûter.

Saint Junien



Une soixantaine d'exposants est attendue les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre, Salle des congrès, pour la 16^e Rencontre des vignerons et des gourmets.



AU DOS

Dans le cadre de la célébration du centenaire de la guerre de 14-18, la commune et les Amitiés de Saint-Junien présentent une exposition sur Louis Codet.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directeur de publication : Hervé Beaudet
Rédaction/crédit photos : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

Entreprises La pépinière a dix ans



La Pépinière d'entreprises de Saint-Junien Vienne Glane fête ses dix ans d'existence et célébrera l'événement les 24 et 25 octobre.

Créée en 2004, la pépinière d'entreprises est le résultat d'un partenariat entre la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne, la Communauté de communes Vienne-Glane, la Région Limousin et l'Europe. Elle permet à de jeunes dirigeants de créer ou de développer leurs entreprises en mettant à leur disposition des bureaux et ateliers, des services administratifs mutualisés ainsi que des conseils. En dix ans, elle a hébergé 34 entreprises qui affichent un taux de survie à 3 ans de plus de 70%. Elle a permis la création ou le maintien de 190 emplois.

Réservée aux professionnels et institutionnels, la soirée du 24 octobre verra notamment la présentation du bilan d'activité de la pépinière et la plantation de l'arbre des 10 ans.

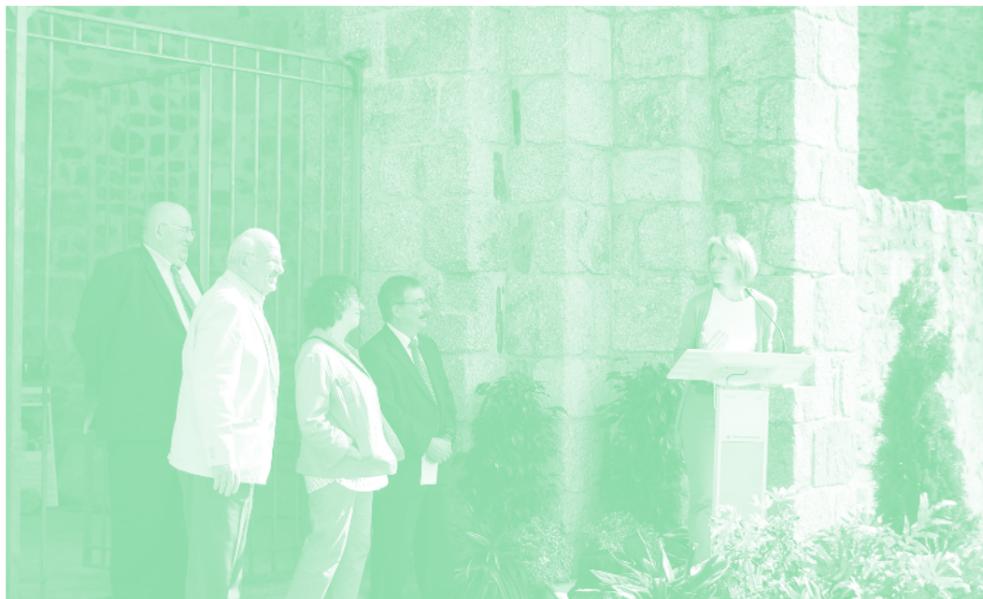
Le samedi 25 sera destiné au grand public avec des portes ouvertes de 10h à 12h, le départ à 10h des «Foulées de la pépinière» pour lesquelles chacun est invité à faire 10km en courant ou en marchant. Parallèlement, le CVAM présentera des voitures de collection et le LimouZik'Band apportera la touche musicale.

Renseignements au 05 55 03 35 70.

Patrimoine

Un ruban pour Saint-Amand

Le 16 septembre dernier, la commune a reçu le Prix départemental des «Rubans du patrimoine» pour la restauration des terrasses de l'ancienne abbaye de Saint-Amand. Décernée par la Fédération française du bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'épargne, cette distinction récompense les initiatives locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la réhabilitation et de la valorisation du patrimoine bâti. Restées fermées une quinzaine d'années, les terrasses de Saint-Amand ont été rendues au public à l'été 2012 après plus de trois ans de travaux conduits par l'Architecte en chef des monuments historiques. D'un coût de 1 300 000 € hors taxe, l'opération de restauration a été financée à 50% par l'Etat et a bénéficié du soutien du Conseil général à hauteur de 61 000€. La commune a de son côté consacré



plus de 600 000€ à ce chantier. D'intérêt architectural, historique et paysager, le lieu affiche un fort potentiel touristique. Ses

terrasses sont propices à la promenade. C'est là que depuis deux ans, les «Rendez-vous en terrasses» proposent des

spectacles et animations grand public qui connaissent un succès grandissant.

Lors de la remise du prix, le maire, Pierre Allard, a souligné l'exemplarité de la restauration des terrasses, d'abord par la qualité des travaux réalisés mais aussi parce que cette opération « illustre bien l'importance de l'investissement public et particulièrement le rôle des collectivités territoriales en faveur de l'activité économique et de l'emploi. Pour le seul chantier de Saint-Amand, ce sont 5 entreprises régionales qui ont bénéficié de la commande publique. C'est pourtant à cette capacité d'action des collectivités locales que l'on s'attaque lorsqu'on réduit leurs ressources et qu'on les contraint à diminuer leurs dépenses. Ce sont des secteurs d'activités entiers, je pense d'abord au bâtiment et aux travaux publics, qui sont menacés ». Les représentants de la Fédération du bâtiment, de l'Association des maires et de la Fondation du patrimoine ont tour à tour remercié la commune d'avoir initié de tels travaux et de préserver ainsi l'avenir en sauvegardant le patrimoine.

16^e Rencontre des vigneron et des gourmets

Alertez les papilles !

C'est tous les ans pareil. On ne s'en plaindra pas. Le premier week-end de novembre, les gourmets comme les gourmands se retrouvent Salle des congrès pour déguster et faire le plein de bonnes choses à manger et à boire. La Rencontre des vignerons et des gourmets n'a plus à faire ses preuves et la 16^e édition s'inscrit dans cette belle continuité.

Une soixantaine d'exposants sera présente pour proposer des produits issus des meilleurs terroirs. Tout au long du week-end, un œnologue fera découvrir au public l'art de marier un plat et un vin. Pour la première fois, le vendredi, des confréries telles que la Bréjaude ou le Chapon de Blond feront découvrir leurs spécialités. Les visiteurs pourront, c'est la moindre des choses, se restaurer sur place.



Le Lions club de Saint-Junien organise l'événement et en profite pour promouvoir ses actions et récolter des fonds pour les financer. Cette année, les bénéficiaires de la manifestation seront consacrés à la cause des personnes âgées (combattre la solitude, favori-

ser le maintien à domicile) et à la lutte contre l'illettrisme chez les jeunes. Raison de plus de se rendre à la Rencontre des vignerons et des gourmets.

31 octobre, 1^{er} et 2 novembre. Vendredi de 14h à 20h - samedi de 9h30 à 19h - dimanche de 10h à 18h.

La ludothèque est ouverte les mercredis et samedis

La ludothèque a fait sa rentrée. Pendant l'année scolaire, la municipalité et l'association "La Roulotte" attendent les joueurs de tous âges les mercredis et samedis après-midi, de 14h à 18h au Centre administratif Martial-Pascaud. C'est l'occasion de découvrir des jeux inédits de toute nature : jeux d'éveil, de société, de cartes, de plateau, jeux d'adresse, de réflexion, casse-tête, jeux de stratégie... pour passer un bon moment entre amis ou en famille.

Un ludothécaire accueille enfants, ados et adultes, les conseille sur les jeux en fonction de leurs envies et leur explique les règles. Ils n'ont plus qu'à se laisser emporter dans de folles parties !

L'accès à la ludothèque est libre et gratuit. Une fiche d'inscription doit être remplie lors de la première visite, ensuite une carte de membre est délivrée. Les enfants de moins de 12 ans seront accompagnés d'un adulte.

La Teuf en décembre



Les collégiens s'interrogent déjà : quand faut-il s'inscrire pour la "Teuf" du Conseil municipal d'enfants ? Qu'ils se rassurent, c'est pour bientôt. Cette année, pour des raisons de disponibilité de la Salle des congrès, la soirée dansante des 11/14 ans a été légèrement reportée. Elle aura lieu le vendredi 5 décembre. Les modalités d'inscription seront précisées prochainement.

Conférence-débat Drogues et substances illicites dans le sport

L'Office Municipal des Sports organise une conférence-débat sur le thème «Drogues et substances illicites dans le sport». Elle aura lieu le vendredi 17 octobre 2014 à 18 h 30, à la Halle aux grains. Elle sera animée par les docteurs Nouaille, médecin pharmacologue de l'Antenne médicale de prévention du dopage (AMPD) du Limousin ; Bugeaud, médecin du sport de l'AMPD du Limousin ; Villéger, médecin psychiatre et addictologue au Pôle d'addictologie du Limousin. Le docteur Dominique Grousseau du Centre hospitalier de Saint-Junien sera le modérateur de cette conférence-débat.

L'OMS invite tous les pratiquants et pratiquantes, les éducateurs et éducatrices, les bénévoles, les dirigeants et dirigeantes, les professionnel(le)s du sport et les personnes intéressées à assister à cette conférence-débat.

Exposition

Louis Codet (1876-1914) un poète dans la guerre

Du 5 au 16 novembre 2014 à la Maison des consuls sera présentée une exposition consacrée à Louis Codet, homme politique (député de la Haute-Vienne) mais surtout écrivain, poète et peintre, issu d'une vieille famille saint-juniaude.

Mort pour la France comme son ami Guillaume Apollinaire, il décède le 27 décembre 1914 des suites d'une blessure au cou reçue lors des combats de la maison du passeur, près d'Ypres en Belgique.

Cette exposition, organisée en partenariat avec les Amitiés de Saint-Junien, présentera un grand nombre de documents et d'œuvres prêtés pour l'occasion par la famille de l'artiste. Le 10 novembre, une plaque commémorative sera inaugurée sur le mur d'enceinte de la maison



Carte postale envoyée depuis Palaiseau par Louis Codet (au premier plan, le troisième en partant de la droite) à sa femme Marguerite. Avec l'aimable autorisation de Florence Bourgoïn-Codet.

familiale, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom. Ce même jour, Florence Bour-

goïn Codet, nièce de Louis Codet, donnera une conférence à 20h30 à la Bourse du travail.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

11 octobre : Marche des potirons. Randonnée de 8 km avec ADN. Départ à 19h de la Salle des congrès.

11 octobre : Concert "Brahms, libre mais heureux" par l'Orchestre de Limoges et du Limousin, 20h30, à La Mégisserie.

11 et 12 octobre : Fête du timbre, à la Halle aux grains.

18 octobre : Chanson française avec Albin de la Simone, à 20h30, à La Mégisserie.

19 octobre : Course pédestre, "Les 10 m de Saint-unien", au stade, à partir de 10h.

19 octobre : Coupe du Limousin de BMX, piste du Châtelard.

19 octobre : Kermesse du Club de l'amitié du 3^e âge, l'après-midi à la Salle des fêtes.

24 et 25 octobre : Loto des Fleurs de Saint-Junien, le vendredi soir. Concours de cucurbitacées le samedi à la Salle des fêtes (inscription jusqu'au 20 octobre).

24 et 25 octobre : 10^e anniversaire de la pépinière d'entreprises de Saint-Junien Vienne-Glane.

25 octobre : Spectacle au profit de Danse pour le diabète 1, à 20h à La Mégisserie.

3 novembre : Don du sang, de 15h à 19h, Salle Amédée-Burbaud.

5 au 16 novembre : Exposition "Louis Codet, un poète dans la guerre", Maison des consuls.

6 novembre : Théâtre, "Trois soeurs", d'après Tchekhov, à 20h30, à La Mégisserie.

9 novembre : Rando des gantiers de l'ASSJ cyclos, départ à 8h de la Salle des congrès.

11 Novembre : Fête de la châtaigne, toute la journée à Glane.

D'autres infos sur
www.saint-junien.fr

Ville de Saint-Junien